

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: *SCOPE INVEST*  
.....

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *Rue d'Egmont* ..... N°: *15* ..... Boîte: .....

Code postal: *1000* ..... Commune: *Bruxelles*.....

Pays: *Belgique*.....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles, francophone*.....

Adresse Internet<sup>1</sup>: .....

Adresse e-mail<sup>1</sup>: .....

Numéro d'entreprise

**0865.234.456**

DATE **08 / 02 / 2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **24 / 11 / 2025**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01 / 04 / 2024** au **31 / 03 / 2025**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01 / 04 / 2023** au **31 / 03 / 2024**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont ~~xx,xxx,xxx~~**<sup>2</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: *53* ..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.2, 6.3.4, 6.3.6, 6.4.2, 6.5.2, 6.8, 6.11, 6.17, 6.18.2, 9, 11, 12, 13, 14, 15*.....

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

*Scope Pictures SRL  
N°: 0876.249.894  
Rue d'Egmont 15, 1000 Bruxelles, Belgique*

*Administrateur  
09/12/2022 - 29/09/2028*

Représenté(es) par:

*Geneviève Lemal  
(Administratrice de sociétés)  
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique*

*BMS & C° SRL  
N°: 0888.971.841  
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique  
N° de membre: B 690*

*Commissaire  
30/10/2023 - 25/09/2026*

Représenté(es) par:

*Paul Moreau  
(Réviseur d'entreprises)  
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique  
N° de membre: A 710*

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~XXX~~ n'ont pas\* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<i>Bureau Fiduciaire Lerminiaux SRL N°: 0535.585.993 Rue de Neck 24, 1081 Koekelberg, Belgique</i>	50.139.300	B
<i>Représenté(es) par:  Alexandre Deschuyteneer (Expert-Comptable &amp; Fiscal Certifié) Rue Maurice Nicodème 7, 7061 Casteau (Soignies), Belgique</i>	10.421.234	

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>Frais d'établissement</b> .....	6.1	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	1.656.605,18	1.653.780,24
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	.....	.....
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	3.823,90	998,96
Terrains et constructions .....		22	.....	.....
Installations, machines et outillage .....		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant .....		24	3.823,90	.....
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	998,96
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	.....	.....
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4/6.5.1	28	1.652.781,28	1.652.781,28
Entreprises liées .....	6.15	280/1	1.652.719,28	1.652.719,28
Participations .....		280	1.652.719,28	1.652.719,28
Créances .....		281	.....	.....
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation ..	6.15	282/3	.....	.....
Participations .....		282	.....	.....
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	62,00	62,00
Actions et parts .....		284	62,00	62,00
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	.....	.....

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	3.935.451,47	3.911.542,36
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....	.....
Stocks .....		30/36	.....	.....
Approvisionnements .....		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	.....	.....
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	3.706.202,06	3.266.438,74
Créances commerciales .....		40	1.611.164,17	1.493.287,73
Autres créances .....		41	2.095.037,89	1.773.151,01
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1/6.6	50/53	.....	.....
Actions propres .....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	192.025,83	606.914,31
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	37.223,58	38.189,31
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	5.592.056,65	5.565.322,60

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	5.429.878,29	5.430.412,50
<b>Apport</b>	6.7.1	10/11	65.000,00	65.000,00
Capital		10	65.000,00	65.000,00
Capital souscrit		100	65.000,00	65.000,00
Capital non appelé <sup>4</sup>		101	.....	.....
En dehors du capital		11	.....	.....
Primes d'émission		1100/10	.....	.....
Autres		1100/19	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12	.....	.....
<b>Réserves</b>		13	5.364.878,29	5.365.412,50
Réserves indisponibles		130/1	6.500,00	6.500,00
Réserve légale		130	6.500,00	6.500,00
Réserves statutairement indisponibles		1311	.....	.....
Acquisition d'actions propres		1312	.....	.....
Soutien financier		1313	.....	.....
Autres		1319	.....	.....
Réserves immunisées		132	.....	.....
Réserves disponibles		133	5.358.378,29	5.358.912,50
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	.....	.....
<b>Subsides en capital</b>		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net<sup>5</sup></b>		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	.....	.....
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	.....	.....
Pensions et obligations similaires		160	.....	.....
Charges fiscales		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien		162	.....	.....
Obligations environnementales		163	.....	.....
Autres risques et charges	6.8	164/5	.....	.....
<b>Impôts différés</b>		168	.....	.....

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES .....</b>		17/49	162.178,36	134.910,10
<b>Dettes à plus d'un an .....</b>	6.9	17	.....	.....
Dettes financières .....		170/4	.....	.....
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	.....	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172	.....	.....
Etablissements de crédit .....		173	.....	.....
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus .....</b>	6.9	42/48	162.178,36	134.910,10
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	.....	.....
Dettes financières .....		43	.....	.....
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	161.601,53	132.365,17
Fournisseurs .....		440/4	161.601,53	132.365,17
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	576,83	529,20
Impôts .....		450/3	576,83	529,20
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	.....	.....
Autres dettes .....		47/48	.....	2.015,73
<b>Comptes de régularisation .....</b>	6.9	492/3	.....	.....
<b>TOTAL DU PASSIF .....</b>		10/49	5.592.056,65	5.565.322,60

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	710.454,76	701.189,09
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	594.455,58	692.583,40
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....	(+)/( -)	71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	115.999,18	8.605,69
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	.....	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	710.205,42	823.271,87
Approvisionnements et marchandises .....		60	.....	.....
Achats .....		600/8	.....	.....
Stocks: réduction (augmentation) .....	(+)/( -)	609	.....	.....
Services et biens divers .....		61	703.468,44	759.110,83
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	(+)/( -)	62	172,09	199,00
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	1.111,55	59.824,90
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....	(+)/( -)	631/4	.....	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	(+)/( -)	635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	4.454,38	4.137,14
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	( -)	649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	998,96	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....	(+)/( -)	9901	249,34	-122.082,78

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers .....</b>		75/76B	1.789,98	1.167,70
Produits financiers récurrents .....		75	1.789,98	1.167,70
Produits des immobilisations financières .....		750	.....	.....
Produits des actifs circulants .....		751	1.789,98	1.165,68
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	.....	2,02
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	.....	.....
<b>Charges financières .....</b>		65/66B	1.960,98	960,26
Charges financières récurrentes .....	6.11	65	1.960,98	960,26
Charges des dettes .....		650	165,00	.....
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....	(+)(-)	651	.....	.....
Autres charges financières .....		652/9	1.795,98	960,26
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....</b> (+)(-)		9903	78,34	-121.875,34
<b>Prélèvement sur les impôts différés .....</b>		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés .....</b>		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat .....</b> (+)(-)	6.13	67/77	612,55	-1.872,68
Impôts .....		670/3	612,55	529,20
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales .....		77	.....	2.401,88
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice .....</b> (+)(-)		9904	-534,21	-120.002,66
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées .....</b>		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immunisées .....</b>		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....</b> (+)(-)		9905	-534,21	-120.002,66

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....	(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....	(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....	(+)/(-)		
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b> .....			
sur l'apport .....			
sur les réserves .....			
<b>Affectation aux capitaux propres</b> .....			
à l'apport .....			
à la réserve légale .....			
aux autres réserves .....			
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....	(+)/(-)		
<b>Intervention des associés dans la perte</b> .....			
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....			
Rémunération de l'apport .....			
Administrateurs ou gérants .....			
Travailleurs .....			
Autres allocataires .....			

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....****Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris .....

Acquis de tiers .....

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxx	3.643.282,56
8022	.....	
8032	.....	
8042	.....	
8052	3.643.282,56	
8122P	xxxxxxxxxxxxxx	3.643.282,56
8072	.....	
8082	.....	
8092	.....	
8102	.....	
8112	.....	
8122	3.643.282,56	
211	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....</b>	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	218.033,74
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	4.935,45	
Cessions et désaffections .....	8173	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8183	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....</b>	8193	222.969,19	
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8243	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>	8253	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	218.033,74
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	1.111,55	
Repris .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffections .....	8303	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8313	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	8323	219.145,29	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(24)	3.823,90	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	6.214,60
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	.....	
Cessions et désaffections .....	8175	6.214,60	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8185	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215	.....	
Acquises de tiers .....	8225	.....	
Annulées .....	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8245	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	5.215,64
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	998,96	
Repris .....	8285	.....	
Acquis de tiers .....	8295	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffections .....	8305	6.214,60	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8315	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(26)	.....	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	xxxxxxxxxxxxxx	1.652.719,28
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	.....	
Cessions et retraits .....	8371	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8381	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	1.652.719,28	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411	.....	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées .....	8431	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8441	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	.....	
Reprises .....	8481	.....	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8511	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>	8541	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(280)	1.652.719,28	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	.....	
Remboursements .....	8591	.....	
Réductions de valeur actées .....	8601	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8611	.....	
Différences de change .....	8621	.....	
Autres .....	8631	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(281)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8651	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....</b>	8393P	xxxxxxxxxxxxxx	81.602,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	.....	
Cessions et retraits .....	8373	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8383	.....
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....</b>	8393	81.602,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>	8453P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413	.....	
Acquises de tiers .....	8423	.....	
Annulées .....	8433	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8443	.....
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>	8453	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	8523P	xxxxxxxxxxxxxx	81.540,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	.....	
Reprises .....	8483	.....	
Acquises de tiers .....	8493	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8513	.....
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	8523	81.540,00	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice .....</b>	8553P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice .....</b>	(+)(-)	8543	.....
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice .....</b>	8553	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(284)	62,00	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	.....	
Remboursements .....	8593	.....	
Réductions de valeur actées .....	8603	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8613	.....	
Différences de change .....	(+)(-)	8623	.....
Autres .....	(+)(-)	8633	.....
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(285/8)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	8653	.....	

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou (-) (en unités)	
Scope Immo 0438.054.374 Société anonyme Rue Defacqz 50, 1050 Ixelles, Belgique	Actions SDVN	1.250	100		31/03/2024	EUR	2.619.976,61	-141.717,78
Telescope Film Distribution 0650.743.108 Société à responsabilité limitée Rue Defacqz 50, 1050 Ixelles, Belgique	Actions SDVN	99	99		31/03/2025	EUR	248.700,98	-87.248,07
Production Services Belgium 0808.347.223 Société à responsabilité limitée Rue de Limai 63, 1330 Rixensart, Belgique	Actions SDVN	1	1		31/03/2024	EUR	190.223,10	-255.897,21
Le 142 Entreprise étrangère Rue du Paradis 40, 75010 Paris, France	Actions	906						

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF****AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe .....**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....

Actions et parts - Montant non appelé .....

Métaux précieux et œuvres d'art .....

**Titres à revenu fixe .....**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit .....**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus .....

de plus d'un mois à un an au plus .....

de plus d'un an .....

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	.....	.....
8681	.....	.....
8682	.....	.....
8683	.....	.....
52	.....	.....
8684	.....	.....
53	.....	.....
8686	.....	.....
8687	.....	.....
8688	.....	.....
8689	.....	.....

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter .....

Exercice

29.125,39

Assurances à reporter .....

8.098,19

Exercice
.....
.....
.....
.....

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DU CAPITAL

## Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxx	65.000,00
(100)	65.000,00	

### Modifications au cours de l'exercice

.....  
.....  
.....

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	65.000,00	1.000
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
8702	xxxxxxxxxxxxxx	1.000
8703	xxxxxxxxxxxxxx	.....

## Capital non libéré

Capital non appelé .....

Capital appelé, non versé .....

## Actionnaires redevables de libération

.....  
.....  
.....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101) 8712	..... xxxxxxxxxxxxxx ..... ..... ..... .....	xxxxxxxxxxxxxx ..... ..... ..... ..... .....

## Actions propres

#### Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

#### Détenues par ses filiales

#### Montant du capital détenu

### Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	.....
8722	.....
8731	.....
8732	.....
8740	.....
8741	.....
8742	.....
8745	.....
8746	.....
8747	.....
8751	.....

Codes	Exercice
8761	.....
8762	.....
8771	.....
8781	.....

**Parts non représentatives du capital**

## Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

## Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

## Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
<i>Elisal SRL</i> 0841.084.624 Rue du Rivage 165, 5100 Jambes (Namur), Belgique	Actions SDVN	560		56
<i>Media Consulting &amp; Investment SA</i> FR349140962 Rue de l'Amiral Hamelin 6, 75116 Paris, France	Actions SDVN	240		24

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF****VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	.....
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	.....
Etablissements de crédit .....	8841	.....
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	.....

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières .....	8802	.....
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	.....
Etablissements de crédit .....	8842	.....
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	.....

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières .....	8803	.....
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	.....
Autres emprunts .....	8853	.....
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	.....
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	.....

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....**

**DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	.....
Emprunts subordonnés .....	8931	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	.....
Etablissements de crédit .....	8961	.....
Autres emprunts .....	8971	.....
Dettes commerciales .....	8981	.....
Fournisseurs .....	8991	.....
Effets à payer .....	9001	.....
Acomptes sur commandes .....	9011	.....
Dettes salariales et sociales .....	9021	.....
Autres dettes .....	9051	.....
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	<b>.....</b>
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>		
Dettes financières .....	8922	.....
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	.....
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	.....
Impôts .....	9032	.....
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société .....</b>	<b>9062</b>	<b>.....</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues .....	9072	.....
Dettes fiscales non échues .....	9073	.....
Dettes fiscales estimées .....	450	576,83

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	.....
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	.....

Exercice

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

---

---

---

---

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Prestations de services ..... 594.455,58 692.583,40

Ventilation par marché géographique

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics ..... 740 .....

### CHARGES D'EXPLOITATION

#### Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture .....

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
	594.455,58	692.583,40
740	.....	.....
9086	.....	.....
9087	.....	.....
9088	.....	.....
620	.....	.....
621	.....	.....
622	.....	.....
623	172,09	199,00
624	.....	.....

#### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs .....

Cotisations patronales d'assurances sociales .....

Primes patronales pour assurances extralégales .....

Autres frais de personnel ..... (+)/(-)

Pensions de retraite et de survie .....

**Provisions pour pensions et obligations similaires**

Dotations (utilisations et reprises) .....(+) / (-)

**Réductions de valeur**

Sur stocks et commandes en cours

Actées ..... 635 .....

Reprises ..... 9110 .....

Sur créances commerciales

Actées ..... 9111 .....

Reprises ..... 9112 .....

Actées ..... 9113 .....

**Provisions pour risques et charges**

Constitutions ..... 9115 .....

Utilisations et reprises ..... 9116 .....

**Autres charges d'exploitation**

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation ..... 640 .....

Autres ..... 641/8 .....

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société**

Nombre total à la date de clôture ..... 9096 .....

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein ..... 9097 .....

Nombre d'heures effectivement prestées ..... 9098 .....

Frais pour la société ..... 617 .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
635	.....	.....
9110	.....	.....
9111	.....	.....
9112	.....	.....
9113	.....	.....
9115	.....	.....
9116	.....	.....
640	1.917,46	1.464,49
641/8	2.536,92	2.672,65
9096	.....	.....
9097	.....	.....
9098	.....	.....
617	.....	.....

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS .....</b>	76	.....	.....
<b>Produits d'exploitation non récurrents .....</b>	(76A)	.....	.....
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents .....	7620	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630	.....	.....
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8	.....	.....
<b>Produits financiers non récurrents .....</b>	(76B)	.....	.....
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents .....	7621	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631	.....	.....
Autres produits financiers non récurrents .....	769	.....	.....
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES .....</b>	66	998,96	.....
<b>Charges d'exploitation non récurrentes .....</b>	(66A)	998,96	.....
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660	998,96	.....
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) .....	(+)(-)	.....	.....
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630	.....	.....
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	(-)	.....	.....
<b>Charges financières non récurrentes .....</b>	(66B)	.....	.....
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661	.....	.....
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) .....	(+)(-)	.....	.....
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631	.....	.....
Autres charges financières non récurrentes .....	668	.....	.....
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	(-)	.....	.....
	6691	.....	.....

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

	Codes	Exercice
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	576,83
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	.....
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	.....
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	576,83
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	35,72
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	35,72
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	.....
<b>Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé</b>		
Dépenses non admises (hors impôt) .....		(+)(-)
		20.275,05
		.....
		.....

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice
.....
.....
.....

**Sources de latences fiscales**

	Codes	Exercice
Latences actives .....	9141	81.380,15
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142	81.380,15
Autres latences actives .....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....
Latences passives .....	9144	.....
Ventilation des latences passives .....		.....
.....		.....
.....		.....

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A la société (déductibles) .....	9145	61.794,86	69.857,57
Par la société .....	9146	51.657,27	26.128,91

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Précompte professionnel .....	9147	.....	.....
Précompte mobilier .....	9148	.....	.....

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS .....</b>	9149	.....
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société .....	9150	.....
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société .....	9151	.....
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société .....	9153	.....
<b>GARANTIES RÉELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles gérés .....	91611	.....
Montant de l'inscription .....	91621	.....
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat .....	91631	.....
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement .....	91711	1.100.000,00
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat .....	91721	.....
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs gérés .....	91811	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....	91821	.....
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause .....	91911	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....	91921	.....
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu .....	92011	.....
Le montant du prix non payé .....	92021	.....

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés .....

91612 .....

Montant de l'inscription .....

91622 .....

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat .....

91632 .....

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement .....

91712 .....

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat .....

91722 .....

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés .....

91812 .....

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....

91822 .....

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause .....

91912 .....

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....

91922 .....

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu .....

92012 .....

Le montant du prix non payé .....

92022 .....

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir) .....

9213 .....

Marchandises vendues (à livrer) .....

9214 .....

Devises achetées (à recevoir) .....

9215 .....

Devises vendues (à livrer) .....

9216 .....

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

Codes	Exercice
9220	.....

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées** .....

Bases et méthodes de cette estimation

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

.....  
.....  
.....  
.....

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	(280/1)	1.652.719,28	1.652.719,28
Participations	(280)	1.652.719,28	1.652.719,28
Créances subordonnées	9271	.....	.....
Autres créances	9281	.....	.....
<b>Créances</b>	9291	3.655.545,41	3.225.757,52
A plus d'un an	9301	.....	.....
A un an au plus	9311	3.655.545,41	3.225.757,52
<b>Placements de trésorerie</b>	9321	.....	.....
Actions	9331	.....	.....
Créances	9341	.....	.....
<b>Dettes</b>	9351	.....	4.141,34
A plus d'un an	9361	.....	.....
A un an au plus	9371	.....	4.141,34
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401	.....	.....
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421	.....	.....
Produits des actifs circulants	9431	.....	.....
Autres produits financiers	9441	.....	.....
Charges des dettes	9461	.....	.....
Autres charges financières	9471	.....	.....
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>	9481	.....	.....
Plus-values réalisées	9491	.....	.....
Moins-values réalisées			

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières .....**

Participations .....

Créances subordonnées .....

Autres créances .....

**Créances .....**

A plus d'un an .....

A un an au plus .....

**Dettes .....**

A plus d'un an .....

A un an au plus .....

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société .....

**Autres engagements financiers significatifs .....****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières .....**

Participations .....

Créances subordonnées .....

Autres créances .....

**Créances .....**

A plus d'un an .....

A un an au plus .....

**Dettes .....**

A plus d'un an .....

A un an au plus .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253	.....	.....
9263	.....	.....
9273	.....	.....
9283	.....	.....
9293	.....	.....
9303	.....	.....
9313	.....	.....
9353	.....	.....
9363	.....	.....
9373	.....	.....
9383	.....	.....
9393	.....	.....
9403	.....	.....
9252	.....	.....
9262	.....	.....
9272	.....	.....
9282	.....	.....
9292	.....	.....
9302	.....	.....
9312	.....	.....
9352	.....	.....
9362	.....	.....
9372	.....	.....

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice

.....
.....
.....
.....

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

	Codes	Exercice
<b>Créances sur les personnes précitées</b> .....	9500	35.227,82
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
<i>Durée illimitée et taux en vigueur (6,25%)</i>		
<b>Garanties constituées en leur faveur</b> .....	9501	.....
<b>Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur</b> .....	9502	.....
<b>Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable</b>		
Aux administrateurs et gérants .....	9503	.....
Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....	9504	.....

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

	Codes	Exercice
<b>Emoluments du (des) commissaire(s)</b> .....	9505	3.500,00
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95061	.....
Missions de conseils fiscaux .....	95062	.....
Autres missions extérieures à la mission révisorale .....	95063	.....
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95081	.....
Missions de conseils fiscaux .....	95082	.....
Autres missions extérieures à la mission révisorale .....	95083	.....

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

**La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)**

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations

## RÈGLES D'ÉVALUATION

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION

## I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Codes des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit : Nihil

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 0 milliers EUR

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : Nihil

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

## II. Règles particulières

### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

#### Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

### Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend milliers EUR

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

### Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

#### Amortissements actés pendant l'exercice :

		Méthode	Base		Taux en %			
+	Actifs	+ L (linéaire)	+ NR (non réévaluée)	+-----	-----	-----	-----	-----
+		+ D (dégressive)	+ G (réévaluée)	+-----	Principal	+-----	Frais accessoires	+
+		+ A (autres)	+-----	+-----	Min. - Max.	+-----	Min. - Max.	+
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
+		+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ 1. Frais d'établissement .....	+ L	+ NR	+-----	20.00 - 0.00	+-----	0.00 - 0.00	+-----	+
+		+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ 2. Immobilisations incorporelles ..+	+ L	+ NR	+-----	5.00 - 33.33	+-----	0.00 - 0.00	+-----	+
+		+ A	+ NR	+-----	10.00 - 80.00	+-----	0.00 - 0.00	+
+		+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ 3. Bâtiments industriels, admini- +	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ stratifs ou commerciaux * .....	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+		+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ 4. Installations, machines et	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ outillage * .....	+ L	+ NR	+-----	20.00 - 33.33	+-----	0.00 - 0.00	+-----	+
+		+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ 5. Matériel roulant * .....	+ L	+ NR	+-----	20.00 - 33.33	+-----	0.00 - 0.00	+-----	+
+		+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ 6. Matériel de bureau et mobilier* +	+ L	+ NR	+-----	20.00 - 50.00	+-----	0.00 - 0.00	+-----	+
+		+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+-----	+
+ 7. Autres immobilisations corp. * .+	+ L	+ NR	+-----	20.00 - 33.33	+-----	0.00 - 0.00	+-----	+
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : / milliers EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : milliers EUR

Immobilisations financières :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements : 0
2. En cours de fabrication - produits finis : 0
3. Marchandises : 0
4. Immeubles destinés à la vente : 0

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice comptable.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Sauf pour les comptes bancaires où les écarts sont considérés comme réalisés et portés immédiatement en résultats, les écarts sur les autres actifs et passifs monétaires sont portés en compte de régularisation. Si sur une devise déterminée la société est en situation de perte potentielle, les écarts de conversion constatés sur cette devise sont portés au compte de résultats. En cas de bénéfice latent, l'écart est maintenu en comptes de régularisation.

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif, les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : 0 milliers EUR

Informations complémentaires

Les commissions d'intermédiation revenant à Scope Invest SA font l'objet d'une facturation dès lors que le financement des œuvres est finalisé et, en tout état de cause, dès lors que les levées de fonds relatives aux dites œuvres ont été suspendues par le producteur.

Continuité :

Malgré deux exercices consécutifs enregistrant une perte de l'exercice, les comptes annuels de la société ont été établis dans une perspective de continuité, aucune circonstance ne remettant en cause la poursuite des activités.

## AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

### Litiges :

La Cellule Tax Shelter a rejeté en 2019 et en 2020 l'éligibilité de certaines dépenses encourues sous le régime Tax Shelter, dont une partie de la commission d'intermédiation de l'Offrant, certains frais généraux et le salaire du Producteur. Par un jugement du 31 mars 2021 (le « Jugement 2015 ») portant sur 4 films contrôlés en 2019, le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles a donné raison aux arguments de SCOPE pour 67% de ces rejets. L'Etat belge a fait appel de ce jugement le 26 juillet 2021. SCOPE poursuivra ses actions en justice dans le but d'obtenir réparation du dommage subi par la faute de l'Etat belge.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN  
VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET  
DES ASSOCIATIONS**

*Voir page suivante*

**SCOPE INVEST***Société anonyme**Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles**BE 0865.234.456***RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2025**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le 30 octobre 2025, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2025.

**A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 3:6, 1° CSA)**

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2025 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2025	31/03/2024
Chiffres d'affaires	594.455,58	692.583,40
Autres produits d'exploitation	115.999,18	8.605,69
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	0,00
Approvisionnements	0,00	0,00
Services et biens divers	-703.468,44	-759.110,83
Rémunérations et charges sociales	-172,09	-199,00
Amortissements	-1.111,55	-59.824,90
Réductions de valeurs	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	-4.454,38	-4.137,14
Charges d'exploitation non récurrentes	-998,96	0,00
<b>Bénéfice/Perte d'exploitation</b>	<b>249,34</b>	<b>-122.082,78</b>
Produits financiers	1.789,98	1.167,70
Charges financières	-1.960,98	-960,26
Charges financières non récurrentes	0,00	0,00
Impôts sur le résultat	-612,55	1.872,68
<b>Perte de l'exercice avant affectation</b>	<b>-534,21</b>	<b>-120.002,66</b>

**SCOPE INVEST**  
**Société anonyme**  
**Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles**  
**BE 0865.234.456**

2. Bilan

Rubriques significatives	<u>31/03/2025</u>		<u>31/03/2024</u>	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	
Immobilisations corporelles	3.823,90		998,96	
Immobilisations financières	1.652.781,28		1.652.781,28	
Créances à un an au plus	3.706.202,06		3.266.438,74	
Valeurs disponibles	192.025,83		606.914,31	
Comptes de régularisation	37.223,58		38.189,31	
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>5.592.056,65</b>		<b>5.565.322,60</b>	

**B. Evolution des affaires de la Société (art. 3:6, 1° CSA)**

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

L'exercice écoulé a enregistré un faible niveau de levée de fonds de 3.497.823, - €.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Les principaux facteurs de risques auxquels est confrontée la Société sont :

**(a) Risques opérationnels**

*Risques clients* : La Société a peu de clients et est tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société. Ce risque apparaît comme modéré.

*Risques fournisseurs* : La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

*Risques liés au personnel* : La Société n'occupe pas de personnel salarié, de sorte que son risque y afférent est limité.



**SCOPE INVEST***Société anonyme**Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles**BE 0865.234.456***(b) Risques spécifiques liés à la filiale de la Société**

La Société est soumise indirectement aux mêmes risques que sa filiale. Les risques spécifiques et non mentionnés ci-dessus auquel cette filiale est confrontée sont de natures différentes que ceux de la Société en raison du domaine d'activité distinct. En cas de défaillance de la filiale, la responsabilité de la Société pourrait être engagée.

**3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière**

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment ceux stipulés dans le présent rapport.

**C. Événements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 3:6, 2° CSA)**

Aucun fait marquant.

**D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 3:6, 3° CSA)**

A la connaissance du conseil d'administration, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement des activités de la Société.

**E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 3:6, 4° CSA)**

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

**F. Succursales et filiales de la Société (art. 3:6, 5° CSA)**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale.

**G. Continuité (art. 3:6, 6° CSA)**

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

**SCOPE INVEST***Société anonyme**Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles**BE 0865.234.456***H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés et des Associations  
(art. 96, 7° C.soc.)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 7:96 et suivants du Code des Sociétés et des Associations.

**I. Utilisation des instruments financiers (art. 3:6, 8° CSA)**

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

*Prix* : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

*Crédit* : la Société ne dispose d'aucun crédit auprès d'organisme de crédit ou assimilé.

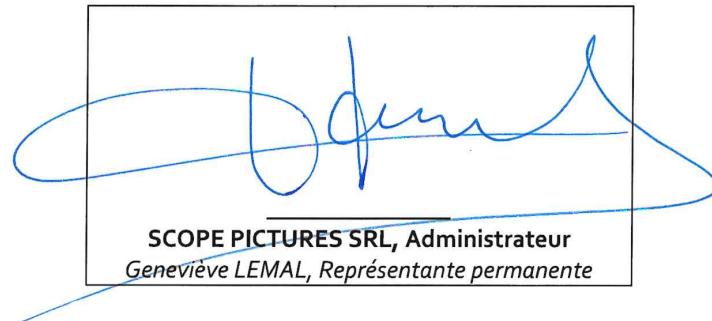
*Liquidité* : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

*Trésorerie* : la Société entretient des liens étroits avec ses clients, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. La Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

\*  
\* \*

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Ixelles, le 6 octobre 2025.

**SCOPE INVEST***Société anonyme**Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles**BE 0865.234.456*



Annik Bossaert

Paul Moreau

Frédéric Verset

Sana Jaoudi

Réviseurs d'entreprises

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE LA SOCIETE ANONYME  
SCOPE INVEST  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Scope Invest (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 30 octobre 2023. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 mars 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société Scope Invest durant huit exercices consécutifs.

**Rapport sur les comptes annuels**

*Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 mars 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 5.592.056,65 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 534.21.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 mars 2025 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

*Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'appliquables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

**BMS & C° S.R.L.**

Chaussée de Waterloo 757 – 1180 Bruxelles – Tél. : 02 345 00 78 – 02 672 24 35 – TVA BE 0888.971.841

Bureau secondaire : Avenue de Boendael 53 boîte 9 – 1180 Bruxelles – Mobile 0495 36 88 10

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels*

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

#### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

### Autres obligations légales et réglementaires

#### *Responsabilités de l'organe d'administration*

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

#### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

#### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

***Mention relative au bilan social***

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup> du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

***Mentions relatives à l'indépendance***

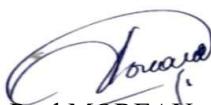
Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

***Autres mentions***

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de remise au commissaire et aux actionnaires des pièces requises ainsi que de convocation de l'assemblée générale. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Bruxelles, le 20 novembre 2025

BMS & C° Réviseurs d'entreprises SRL  
Commissaire  
Représenté par

  
Paul MOREAU  
Réviseur d'entreprises

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200 .....

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein .....

Temps partiel .....

Total en équivalents temps plein (ETP) .....

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	.....	.....	.....
1002	.....	.....	.....
1003	.....	.....	.....
1011	.....	.....	.....
1012	.....	.....	.....
1013	.....	.....	.....
1021	.....	.....	.....
1022	.....	.....	.....
1023	.....	.....	.....
1033	.....	.....	.....

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein .....

Temps partiel .....

Total .....

**Frais de personnel**

Temps plein .....

Temps partiel .....

Total .....

**Montant des avantages accordés en sus du salaire .....****Au cours de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs en ETP .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

Frais de personnel .....

Montant des avantages accordés en sus du salaire .....

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	.....	.....	.....
1013	.....	.....	.....
1023	.....	.....	.....
1033	.....	.....	.....

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

**A la date de clôture de l'exercice**

**Nombre de travailleurs**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....  
 Contrat à durée déterminée .....  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
 Contrat de remplacement .....

**Par sexe et niveau d'études**

Hommes .....  
 de niveau primaire .....  
 de niveau secondaire .....  
 de niveau supérieur non universitaire .....  
 de niveau universitaire .....  
 Femmes .....  
 de niveau primaire .....  
 de niveau secondaire .....  
 de niveau supérieur non universitaire .....  
 de niveau universitaire .....

**Par catégorie professionnelle**

Personnel de direction .....  
 Employés .....  
 Ouvriers .....  
 Autres .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	.....	.....	.....
110	.....	.....	.....
111	.....	.....	.....
112	.....	.....	.....
113	.....	.....	.....
120	.....	.....	.....
1200	.....	.....	.....
1201	.....	.....	.....
1202	.....	.....	.....
1203	.....	.....	.....
121	.....	.....	.....
1210	.....	.....	.....
1211	.....	.....	.....
1212	.....	.....	.....
1213	.....	.....	.....
130	.....	.....	.....
134	.....	.....	.....
132	.....	.....	.....
133	.....	.....	.....

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées .....  
 Nombre d'heures effectivement prestées .....  
 Frais pour la société .....

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	.....	.....
151	.....	.....
152	.....	.....

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE****ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .....**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	.....	.....	.....
210	.....	.....	.....
211	.....	.....	.....
212	.....	.....	.....
213	.....	.....	.....

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

**Par motif de fin de contrat**

Pension .....

Chômage avec complément d'entreprise .....

Licenciement .....

Autre motif .....

le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	.....	.....	.....
310	.....	.....	.....
311	.....	.....	.....
312	.....	.....	.....
313	.....	.....	.....
340	.....	.....	.....
341	.....	.....	.....
342	.....	.....	.....
343	.....	.....	.....
350	.....	.....	.....

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	.....	5811	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	.....	5812	.....
Coût net pour la société .....	5803	.....	5813	.....
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	.....	58131	.....
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032	.....	58132	.....
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033	.....	58133	.....
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821	.....	5831	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822	.....	5832	.....
Coût net pour la société .....	5823	.....	5833	.....
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841	.....	5851	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842	.....	5852	.....
Coût net pour la société .....	5843	.....	5853	.....